

RESUME

I – Principales conclusions

Appréciation globale

Une coopération solide et fiable

- La coopération entre l'Agglomération Evry Centre Essonne et la Commune de Kayes, qui s'est initiée il y a 18 ans, est *une coopération ancienne, solide, bien organisée*, centrée sur des thèmes prioritaires. Elle est très *bien enracinée* à Kayes. Elle couvre un champ assez large d'actions, ce qui lui confère une bonne cohérence interne ;
- Elle a eu, pour la Commune de Kayes, l'une des plus pauvres de l'Afrique de l'ouest, des résultats incontestablement *positifs* et a certainement contribué à améliorer la situation de la population de cette commune ;
- Cette coopération, qui est ciblée sur des *secteurs prioritaires* comme le renforcement des services municipaux et l'amélioration de l'assainissement, est conforme à la politique de coopération de la France avec le Mali ;
- Elle est également largement *conforme aux principes* énoncés dans la « Charte de la coopération décentralisée pour un développement durable » qui privilégie le partenariat, la participation, la formation, la transversalité, mais qui tient compte également des impératifs de transparence, d'accès à l'information, d'évaluation et de capitalisation ;
- Cette coopération a bénéficié, ces dernières années, du désir de la mairie de Kayes d'être un vrai « partenaire du jumelage ». Elle est, globalement, *bien perçue* par les partenaires de Kayes, comme par les partenaires de l'Agglomération Evry Centre Essonne ;
- Depuis 2002, un effort très significatif a été fait pour développer l'information et la sensibilisation de la population de l'Agglomération au thème de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale. Compte tenu des moyens mobilisés par l'Agglomération et abondés de diverses manières, en particulier par le MAE, les résultats obtenus sont assez significatifs.

Une coopération qui souffre de certains handicaps

- Cette coopération souffre, cependant, de certaines difficultés dans l'implication de la Mairie de Kayes, sur des thèmes prioritaires pour l'Agglomération, comme l'appui à la dynamique des quartiers. Elle souffre également de certaines insuffisances de la Mairie (mobilisation du personnel, suivi des travaux, utilisation des outils de gestion) préjudiciables au bon fonctionnement de la coopération entre les deux collectivités et qui affectent directement les résultats ;
- Elle souffre aussi, depuis cette année, de la diminution des moyens consacrés par l'Agglomération aux activités d'éducation au développement.

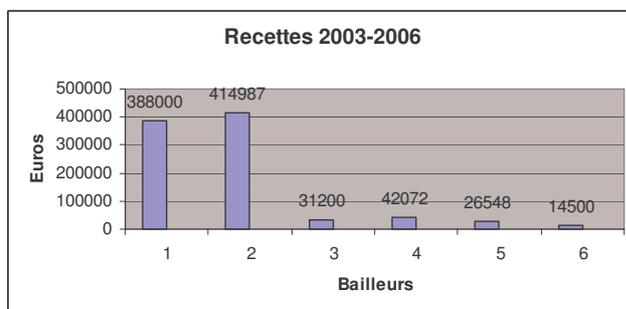
Appréciation du dispositif

Un dispositif efficace et innovant

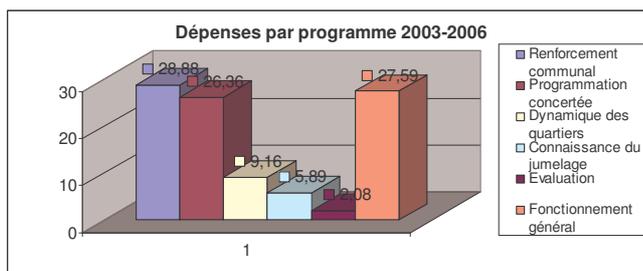
- La coopération décentralisée entre la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne et la Commune de Kayes a fait l'objet d'un *accord de coopération* signé en 1990. La mise en place, dès le départ de cette coopération, de l'association CDANE, qui assure les fonc-

tions de *maître d'ouvrage délégué* pour le compte de l'Agglomération, a été une démarche pertinente, qui, en assurant un principe de continuité, dans le temps et dans l'espace, entre l'Agglomération et Kayes, a grandement facilité la réalisation des actions ;

- Le choix, fait en 2002, à l'issue de l'évaluation Ciedel, de transférer progressivement le contrôle des actions à la Commune de Kayes et de mettre l'accent sur le renforcement de ses services techniques et financiers, a été pertinent, même si sa mise en application s'est révélée difficile et si le résultat n'est pas encore à la hauteur des attentes ;
- Le coût global de la structure CDANE est assez faible, tout à fait acceptable au regard des services rendus. Son fonctionnement est assuré par la Communauté d'Agglomération qui héberge la structure à Evry ;
- Le budget de la coopération Evry/Kayes s'est élevé à 917 309 € sur la période 2003-2006, soit environ 230 000 € par an. Ce budget provient de l'Agglomération (414 987 €, soit 45,23%, du ministère des Affaires étrangères (388 000 €, soit 42,3%). Au total, l'Agglomération et le MAE apportent donc 87,5%. Le reste est principalement apporté par le Conseil général de l'Essonne (3,4%) ainsi que par la Commune et la population de Kayes (4,6%) ;



- Les dépenses sont ventilées par programme. Le renforcement communal a drainé presque un tiers des dépenses (29%), la mise en œuvre de la démarche de programmation concertée 26%, le développement de la participation 9,2%, la connaissance du jumelage 5,9%, le fonctionnement général 27,6% et l'évaluation 2%.



- Le budget 2006 de 250 000 € (moyenne : 230 000 €/an) est ventilé en deux grands postes : le fonctionnement (Evry et Kayes), qui représente 90 000 € (36%) et les actions de terrain, tant dans l'Agglomération qu'à Kayes, qui représentent 160 000 € (64%). Le budget de fonctionnement se ventile entre la représentation à Kayes, pour environ 50 000 € (équipe de 3 chargés de mission et frais de fonctionnement) et Evry pour environ 40 000 € (un fonctionnaire territorial chargé de mission coopération décentralisée et frais de fonctionnement Agglomération) ;

- Le représentant de l'Agglomération à Kayes assure, dans les faits, le rôle d'un conseiller du Maire. Cela lui donne un poids important dans le fonctionnement communal et lui permet de jouer le rôle d'interface entre l'Agglomération et Kayes ;
- L'appui apporté par les divers Volontaires du progrès qui se sont succédé à Kayes auprès de la mairie, est considéré comme bénéfique, aussi bien par eux-mêmes que par la mairie. Il a permis d'assurer un meilleur fonctionnement des services techniques, mais aussi de la relation entre l'Agglomération et la Commune de Kayes ;
- L'initiative de mise en place d'un mécanisme de programmation suivi évaluation est assez rare dans ce type de coopération, pour être particulièrement soulignée. Le principe est excellent. Sa mise en oeuvre est plus difficile ;
- La récente mise en place d'un mécanisme spécifique de virement, par l'Agglomération, des fonds destinés à financer les actions menées par la Commune, par le biais d'un compte annexe ouvert par la Mairie auprès des services du Trésor de Kayes, est considérée comme pertinente et efficace. Le sous préfet de Kayes, comme le Trésor et la Commune s'en félicitent. La Direction Nationale de Collectivités Territoriales considère que ce mécanisme pourrait servir d'exemple et être étendu aux autres coopérations décentralisées au Mali ;

Une coopération avec certaines limites

- Une limitation importante est constituée par le fait que la Commune de Kayes est plutôt dans une logique de « laisser faire », plutôt que de participation active et assumée, concernant certaines des options que l'Agglomération lui a proposées. Elle ne semble pas s'être appropriée totalement la démarche d'appui à la dynamique de quartier. De même, elle n'utilise encore qu'à la marge les outils méthodologiques qui ont été mis en place, ce qui est dommage compte tenu des améliorations qu'ils permettraient ;
- Certains comités de quartier restent assez critiques vis-à-vis de l'action municipale. Ils se plaignent du manque de transparence, du manque d'intérêt de la Commune pour la participation, mais aussi de la faible efficacité technique des services (retard dans les travaux, qualité médiocre de certaines réalisations) ;
- Les 3 collectivités françaises qui ont un bureau à Kayes : l'Agglomération Evry Centre Essonne, la Région Ile de France et la Région Nord Pas de Calais ne disposent pas d'un mécanisme de concertation, même a minima, et encore moins de coordination d'actions.

Appréciation des actions dans leur ensemble

Des actions pertinentes

- Les actions réalisées ont été globalement *pertinentes*. Il était sans doute essentiel, compte tenu de la situation à Kayes en 1990 comme en 2002¹, de se centrer sur le renforcement de la municipalité, démarche essentielle dans le cadre de la décentralisation municipale au Mali et de se centrer sur l'assainissement, qui représente un problème crucial pour la ville ;
- L'option prise par l'Agglomération, avec la Commune, de contribuer à la mise en place de structures de concertation au niveau des quartiers, a été très *judicieuse*. Elle représente certainement l'aspect le plus novateur et le plus prometteur de cette coopération ;

¹ Au moment de l'évaluation réalisée par le Ciedel

Avec des résultats probants, mais inégaux

- Dans l'ensemble, les résultats obtenus, comparés aux moyens mobilisés, qui sont restés relativement modestes, peuvent être considérés comme *assez satisfaisants* ;
- L'effort important fait par l'Agglomération, depuis 2002, pour renforcer les échanges et l'éducation au développement, a porté ses fruits, mais cet effort est maintenant compromis par manque de moyens humains avec le départ, fin 2006, de la chargée de mission ;
- Ce jugement est à nuancer, tout de même, selon les actions. Si les résultats obtenus en matière de dynamisation des quartiers sont positifs, les résultats de l'action auprès de la mairie, afin qu'elle puisse acquérir efficacité et autonomie dans le cadre d'une bonne gouvernance, sont encore insuffisants même si des progrès sont notables ;
- Il en est de même des résultats en matière d'assainissement qui ne sont pas encore à la hauteur, compte tenu de la situation ;
- Enfin, les autres actions, telles que l'appui aux associations locales restent marginales, ce qui est dommage, compte tenu de leur intérêt dans une optique de développement local durable.

Appréciation par action

1 Renforcement municipal

Points acquis

- Cette action a permis la mise en place de 2 *cadres municipaux* au sein de la Mairie (Directeur des services techniques et Directeur financier), dont les postes ont été cofinancés par l'Agglomération de manière dégressive sur 3 à 5 ans. Elle a aussi permis d'appuyer le Secrétaire général dans ses fonctions ;
- Cela a permis *une amélioration de l'organisation* : mise en place d'un organigramme, amélioration de la circulation du courrier, rencontres hebdomadaires de coordination entre services², meilleure répartition des rôles et responsabilités entre les services, clarification des résultats attendus de chaque service renforcé ;
- Elle a également permis la constitution d'*un environnement de travail amélioré*. Cela s'est traduit par un léger relèvement du niveau d'équipement des trois services (mobilier, équipement informatique, équipement pour l'assainissement). Les agents ont été formés à la manipulation informatique ;
- Elle a permis la mise en place d'*outils spécifiques de travail* (base de données sur l'assainissement, fiches de sortie des véhicules et de définition des procédures administratives etc.) ;
- Progressivement, les cadres municipaux semblent se rendre compte de l'intérêt de ces outils. Depuis février 2007 des séances hebdomadaires de formation sont réalisées, de même que des réunions d'équipes. Un programme d'action a été élaboré pour 2007.

Points à améliorer

- Le *niveau d'autonomie financière* de la Commune de Kayes, est très faible. Les apports de la coopération en matière de renforcement organisationnel n'ont pas encore, pour l'heure, d'incidence sur les recettes fiscales de la Commune : taxe de développement régional et local (TDRL), taxe de marchés, taxe sur les installations économiques. Ce potentiel reste inconnu des services de la Mairie, qui par ailleurs n'émettent pas de rôle

² Certaines de ces propositions suivies d'effets, ont été faites par M. Gruais en mission d'appui en 2006 auprès de la mairie

d'imposition. Le Directeur financier nouvellement recruté devrait permettre d'améliorer la situation ;

- Les cadres municipaux ne semblent pas s'être suffisamment appropriés les outils, pourtant novateurs et efficaces, mis en place dans le cadre de la coopération, tels que la base de données sur l'assainissement, pourtant excellent outil de programmation, gérée et uniquement utilisée par les Volontaires du progrès successifs³ ;
- Les apports des cadres des services municipaux ne sont pas suffisamment capitalisés au niveau de la Commune. Les connaissances et les pratiques issues des formations n'ont pas été valorisées au niveau de l'ensemble du personnel communal.
- Il n'existe pas encore de réelle coordination et concertation entre les divers services municipaux, malgré l'instauration des réunions hebdomadaires de service. Il n'existe pas de document spécifique à la Commune de Kayes, consignait les procédures administratives et financières spécifiques à la Mairie, pouvant servir de référentiel connu et partagé par tous les services. Le document utilisé est celui de la DNCT ;
- Il n'existe pas de système d'archivage et de documentation, malgré un effort important, mais ponctuel, de récupération et sauvegarde de pièces anciennes d'état civil. La Commune ne dispose ni d'une salle de documentation ni d'une personne spécialement chargée de la documentation ;
- Le suivi des travaux communaux est insuffisant de la part de la Commune. Les Comités de quartier, pourtant associés, en principe, à la programmation et à la définition des priorités, ne sont pas du tout impliqués dans ce suivi. La Commission de Suivi Communal n'a fonctionné que très peu de temps. Le Maire envisage de proposer un nouveau président de la Commission ;
- Les services financiers et les services de recensement ne sont pas encore informatisés. Le service de recensement ne dispose encore, ni de cadre supérieur, ni de spécialiste en statistique ;
- Les services du CCC – Centre de conseil communal – structure d'appui et de formation aux collectivités, ne sont pas utilisés par la Commune, pourtant membre du Centre. Elle ne participe pas, ce qui est dommage, aux réunions trimestrielles de coordination concertation présidées par le Préfet de Kayes et auxquelles participent les communes, les chambres consulaires et les ONGs ;
- La Mairie ne dispose pas d'une *connexion Internet* alors que Kayes est desservie en haut débit, ce qui limite fortement les possibilités d'échange et de communication avec l'extérieur, en particulier avec l'Agglomération.

2 Amélioration de l'assainissement

Points acquis

- Un *service spécialisé* a été créé au sein de la Commune pour la gestion de l'assainissement, ce qui constitue une indéniable avancée compte tenu de la situation de la ville dans ce domaine ;
- La coopération de l'Agglomération a permis de mettre en place des *outils et des moyens de travail* (base de données, dispositif cartographique, programmation du suivi etc.) auprès de la Commune, permettant, en principe d'améliorer son efficacité ;
- Le mécanisme de *mobilisation de la population* des quartiers par le biais des structures de participation mises en place, est très prometteur (journées de salubrité, forte demande en puisards, contribution des familles etc.) ;

³ Frank Daniel, puis Ludivine Millamon

- Un certain nombre de *projets d'assainissement* ont été réalisés dans les quartiers (construction de puisards, dalles de traversée, construction de murettes anti-érosives, nivellement de rues, construction de radiers etc.). Ces projets, très variés, ont bénéficié d'un petit cofinancement de la Commune. Le programme de construction de puisards, cofinancé par le Fonds Social de Développement, a débuté en 2006. Il prévoit la construction de 627 puisards, dans des rues cibles, pour un montant global de 186 700 €, dont 130 500 € apportés par le FSD (70%). Le programme est en cours d'achèvement ;
- Un GIE, entreprise responsable de la collecte des ordures ménagères, représentatif des structures créées depuis plusieurs années dans le cadre de la coopération, est encore fonctionnel sur le quartier Khasso ;
- De *nouveaux partenaires techniques* (Aquassistance, Société des Eaux de l'Essonne) prêtent, depuis peu, appui aux projets d'assainissement de l'Agglo et de la Commune sur Kayes. Cette mobilisation, très prometteuse, est gratuite pour l'Agglomération. Les choix techniques assumés par Aquassistance, qui dispose d'une vraie expertise dans le domaine, fondés sur une pluralité de solutions techniques (mini-égouts collectifs et puisards) paraissent *judicieux* ;
- L'Agglomération a su mobiliser des financements en provenance du FSD pour le programme puisards. Elle a mis en place, en 2006, un *mécanisme de financement* fondé sur l'amendement Oudin, ce qui lui permet de drainer des ressources financières supplémentaires vers les projets d'assainissement (36 000 € par an actuellement). Un nouveau partenariat financier est envisagé avec l'Agence de Bassin Seine-Normandie, ce qui devrait permettre de disposer de moyens nettement supérieurs.

Points à améliorer

- Malgré des années d'efforts de la part de l'Agglomération et pas mal d'investissements, la situation de la Commune de Kayes en matière d'assainissement, reste *déplorable*. Cela tient, entre autre, à l'accroissement démographique accéléré que connaît la ville, qui fait que la ville s'accroît plus vite que le rythme de résolution des problèmes ;
- Le personnel disponible dans les Services municipaux n'est pas suffisamment mobilisé par la Mairie ;
- Le *manque de concertation* entre la Commune, les Directions régionales concernées (Assainissement, Hydraulique), les associations locales, les Comités de quartier, l'équipe de l'Agglomération, est flagrant. Il constitue un lourd handicap face aux défis à relever qui requièrent la mobilisation de tous autour d'une stratégie commune et d'actions concertées ;
- Il existe encore une trop *forte distorsion* entre l'ampleur des problèmes à résoudre et les moyens mobilisés. Le choix de l'Agglomération et de la Commune de réaliser une multiplicité de travaux ponctuels, dispersés dans les quartiers, a permis de résoudre certains problèmes d'urgence (érosion : risques d'effondrement) mais n'ont pas eu de réel impact sur la situation d'ensemble ;
- Certaines carences sont imputables à un suivi insuffisant de la part de la Direction des services techniques : projets insuffisamment définis, carence de plan des ouvrages à réaliser, manque de précision et de suivi, réticences à associer la population ;
- Un trop grand nombre d'ouvrages réalisés dans le cadre du cofinancement Agglomération/Commune sont de piètre qualité. D'autres ouvrages sont inutiles, les problèmes n'étant pas résolus en amont des ouvrages (ex. envasement de ponts-radiers) ;
- La population ne semble pas encore avoir une *claire conscience* de la gravité du problème de l'assainissement et de ses multiples conséquences, en particulier pour la santé (paludisme endémique). On note cependant un intérêt croissant et une mobilisation des femmes en faveur d'actions dans ce domaine ;

- Des études d'impact en amont des choix techniques ne sont pas réalisées, ce qui peut induire un risque d'inversion de problèmes environnementaux (pollution de la nappe phréatique par des puisards non-conformes et/ou mal réalisés) ;

3 Appui à la dynamique des quartiers

Points acquis

- Les 6 quartiers de la Commune de Kayes sont maintenant organisés. L'organisation touche les 2 niveaux : les CDS Comités de Développement de Secteur, les CDQ Comités de Développement de Quartier. Le Conseil de Suivi Communal, instance de concertation qui chapeaute l'ensemble, a été mis en place ;
- La Mairie a su, depuis quelques années, jouer son rôle de « facilitateur » de cette action. Certains élus communaux ont accompagné le processus ;
- La population des quartiers s'est fortement appropriée ces structures de concertation et s'y implique très concrètement ;
- L'*animation permanente* de ce processus de dynamisation et d'implication des populations est correctement assurée par l'animateur de l'équipe locale de l'Agglomération ;
- Un *fonds* a été mis en place par l'Agglomération sur un compte annexe de la Mairie, ouvert auprès du Trésor de Kayes. Il permet d'appuyer les initiatives de développement des Comités de quartier ;
- Les CDQ ont été impliqués dans la définition des priorités et dans l'élaboration des Plans Locaux de Développement. Par le biais de la mobilisation populaire (journées de salubrité), les CDQ participent à l'assainissement de la ville ;

Points à améliorer

- S'il est clair que la mairie soutient la dynamique de quartier, elle n'est pas encore dans une démarche de réel accompagnement de cette dynamique, ce qui serait essentiel à ce stade ;
- Le diagnostic participatif ne permet pas encore une véritable appropriation. Les CDQ expriment leurs besoins prioritaires, mais le choix des actions à mener incombe à la Mairie avec l'appui du représentant de l'Agglomération, sans réelle consultation des CDQ concernés ;
- *Le renforcement des capacités des CDQ et des CDS n'a pas été suffisant*, alors que cet aspect devrait constituer une priorité dans une optique de renforcement des structures elles-mêmes. La formation donnée aux dirigeants s'est limitée à des formations à la conduite de réunions et à quelques aspects secondaires ;
- Dans certains cas, des responsables d'entreprises de BTP se trouvent être également responsables de CDQ, ce qui peut amener à des confusions d'intérêt.

4 Appui aux associations locales de Kayes

Points acquis

- L'Agglomération apporte une subvention à certaines associations locales, soit en direct (AMAFH), soit par le biais de l'association « Les Amis de Kayes » qui a son siège sur l'Agglomération ;
- L'appui aux associations locales de Kayes est concentré principalement sur des *associations de femmes* (KANU, AMAFH), ce qui est une excellente option quand on connaît le rôle économique central des femmes en Afrique. Au total les associations appuyées regroupent plus de 300 membres ;

- L'association Les Amis de Kayes appuie des *groupes sociaux en particulière difficulté* (femmes handicapées AMAFH, prisonniers de la Maison d'arrêt de Kayes) ainsi que les artisans transporteurs fluviaux. Le centrage de l'action sur le thème de la création de revenus et d'emplois pour les populations pauvres des quartiers, est très pertinent dans le contexte de Kayes ;
- Les dirigeants(e)s des 5 associations appuyées manifestent un *haut degré de motivation* et, pour certaines d'entre elles, un assez bon niveau de technicité en matière d'animation et de gestion d'associations ;
- L'association Les Amis de Kayes a su mobiliser quelques moyens financiers en provenance de partenaires extérieurs, comme la Mutualité de l'Essonne ;
- L'image de l'association des Amis de Kayes auprès des associations locales est excellente. Elle contribue fortement à l'image positive de la coopération de l'Agglomération sur Kayes.

Points à améliorer

- Les collectivités ne s'impliquent qu'indirectement dans cette action. La Mairie de Kayes, qui a d'autres priorités, ne manifeste pas un intérêt particulier pour les associations qui, pourtant, réalisent un travail essentiel sur le terrain, particulièrement en matière d'activités génératrices de revenus ;
- L'action repose principalement sur une structure, Les Amis de Kayes, qui ne dispose que de faibles moyens, tant humains que matériels ou financiers. Par manque de moyens et d'un représentant sur place, l'association n'est pas en mesure d'assurer un suivi de terrain permanent auprès des associations bénéficiaires ;
- En règle générale, la technicité des associations locales, comme celle des Amis de Kayes, en matière de gestion de projets est trop faible. Les dirigeant(e)s des associations locales n'ont pas bénéficié de formations suffisantes ;
- Les Amis de Kayes, comme la plupart des associations de coopération et des comités de jumelage, aurait elle-même besoin d'élargir un peu sa base, d'incorporer des jeunes comme membres de l'association afin d'assurer le renouvellement de ses instances dirigeantes. Cela n'est pas facile et dépend assez directement de la dynamique d'éducation au développement que l'Agglomération peut promouvoir ;
- L'appui de l'équipe locale de l'Agglomération reste très ponctuel, apporté par la Volontaire du progrès, en particulier auprès de l'association des Transporteurs Fluviaux de Kayes et de la KANU.

5 Echanges et éducation au développement

Points acquis

- Depuis 2002, un effort important a été réalisé par l'Agglomération, pour développer le volet Education au développement, conformément aux recommandations du rapport Ciedel. Il s'agissait de donner du crédit à l'action internationale de la collectivité auprès des élus comme des habitants. Ces efforts se sont traduits par le recrutement d'une chargée de mission⁴ en poste pendant 4 ans ;
- Parmi les actions les plus probantes on peut citer : 1) la publication et la diffusion d'un bulletin Agglo Coopération (2 bulletins/an) dont le but est d'informer la population de l'Agglomération et, dans une moindre mesure, la population de Kayes sur les actions de coopération, 2) la publication régulière d'informations sur la coopération dans la revue Agglo Magazine (mensuelle), 3) l'organisation de sessions de sensibilisation dans les écoles sur le thème du développement, 4) l'organisation de conférences, débats, réunions avec

⁴ Christel de Mullenheim, en poste de mars 2002 à septembre 2006

des associations travaillant à Kayes, 5) l'organisation de chantiers de jeunes et 6) l'implication dans des manifestations régulières comme le « Mois des 3 mondes » ou la « Semaine de la solidarité » ou ponctuelles comme le Festival Afrik'Art ;

- La réalisation d'*actions de sensibilisation dans les écoles* primaires, en particulier sur des thèmes comme « l'accès à l'eau, à la santé à l'éducation dans les pays en développement » a permis à la fois de sensibiliser les enfants au développement durable, d'informer et de mobiliser des enseignants. Animées le plus souvent par des migrants maliens, elles ont permis de valoriser leur parcours personnel ;
- Des actions comme la *Semaine de la Solidarité* (2004) avec le projet « Au bled » sur les jeunes français renvoyés au Mali par leurs familles d'origine malienne, ont permis d'aborder directement des problèmes des familles d'origine africaine de l'Agglomération ;
- Le *chantier-école*, organisé en 2005 avec 13 jeunes en insertion professionnelle, a eu un relatif succès. Très mobilisateur, il a été monté en partenariat par diverses structures : Mission locale, Techno form, Amis de Kayes, Mutualité de l'Essonne, Autremonde) ;
- Les relations avec le service communication de l'Agglomération se sont renforcées à l'occasion du travail en commun de ces dernières années sur la coopération et l'international ;
- Enfin, il convient de signaler l'intérêt des échanges Sud-Sud engagés par l'Agglomération et la Commune de Kayes, en particulier avec les villes de St Louis du Sénégal, de Mopti et de Bamako.

Points à améliorer

- Par rapport à des programmes de coopération décentralisée comparables, la coopération entre l'Agglomération et la Commune de Kayes est *assez peu mobilisatrice*. Le nombre de structures locales ayant établi des partenariats forts, inscrits dans la durée, avec des structures analogues de Kayes est très faible. Si les élus, certains fonctionnaires et des représentants des partenaires, tels que Les Amis de Kayes, voyagent assez fréquemment à Kayes, il n'en est pas de même des kayésiens qui ne viennent que rarement à Evry (3 à 4 personnes tous les 2 ans) ;
- L'Agglomération ne dispose plus, actuellement, d'un(e) chargé(e) de mission en charge des échanges et de l'éducation au développement, ce qui constitue un incontestable handicap et risque de réduire à peu de choses les efforts réalisés depuis 4 ans dans ce domaine ;
- Initiés en 2000 à l'occasion du 10^e anniversaire de la coopération entre l'Agglomération et Kayes, des échanges probants ont eu lieu, en particulier dans le domaine de la musique avec l'Ecole Nationale de Musique et de Danse d'Evry entre la troupe Métissons d'Evry et la troupe Séko de Kayes. Un deuxième volet prévu à Evry n'a jamais pu voir le jour.

6 Maison du jumelage

Points acquis

- « L'Amicale », nom donné à la Maison du jumelage par la population de Kayes, propriété de la Commune de Kayes, joue un rôle essentiel comme centre de sport, de loisirs et de culture. Ouverte aux jeunes et appuyée sur les « cercles », sa fonction est très appréciée des usagers habituels comme des associations locales et de certains élus ;
- Son image de lieu ouvert, actif et dynamique est très bonne dans la population. Celle-ci la relie volontiers à celle de la coopération avec l'Agglomération. La présence d'une Maison du jumelage active et ouverte contribue indéniablement à renforcer positivement l'image de l'Agglomération à Kayes ;

- Les bureaux de l'équipe locale de l'Agglomération y sont installés. Il est prévu que ces bureaux soient transférés dans un autre bâtiment ce qui libèrera les bureaux actuels pour d'autres usages, plus conformes à sa vocation initiale.

Points à améliorer

- Un *certain flou* est notable, concernant l'avenir de cette maison, aussi bien du côté de la Commune que du côté de l'Agglomération. Nul, hormis les usagers, ne semble vraiment savoir quoi en faire ;
- Le *statu quo actuel* dans la gestion de la Maison ne peut pas durer. Le lieu, très bien situé à deux pas du marché central, est très convoité comme réserve foncière. Cela pourrait entraîner, tôt ou tard, une équipe municipale à décider de vendre le terrain⁵ et à le lotir ;
- La *fonction culturelle* de la Maison du jumelage est actuellement réduite par rapport au dynamisme des années 2000–2002, évoqué par certains témoins. La Maison reste, avant tout, un espace physique bien situé où l'on peut pratiquer du sport et des loisirs. Depuis 2006, des élèves peuvent y prendre des cours de rattrapage en français.

II - Principales propositions

Les propositions

Les propositions de la mission d'évaluation ont été organisées autour de 5 axes de travail : un axe concerne le dispositif de coopération et 4 axes concernent les actions elles-mêmes.

Axe 1 Améliorer l'efficacité globale du dispositif de coopération

Améliorer le dispositif de coopération entre l'Agglomération et Kayes doit rester un fondement. Même si des progrès très substantiels ont été accomplis entre 2002 et 2006, quelques progrès restent à faire pour améliorer encore l'efficacité de cette coopération.

Axe 2 Poursuivre le renforcement institutionnel de la Commune

Maintenir la priorité au renforcement des services de la Commune de Kayes est essentiel, d'une part parce que c'est le choix qui a été fait par l'Agglomération depuis plusieurs années avec des résultats intéressants, ensuite parce qu'il s'agit là de la première priorité de toute coopération décentralisée, enfin, parce que les principaux acteurs de cette coopération considèrent que le renforcement municipal doit rester la priorité.

Axe 3 Appuyer les dynamiques locales et les appliquer à l'assainissement et au développement économique

Renforcer encore davantage la dynamique des quartiers afin que les quartiers deviennent de plus en plus responsables et qu'ils se constituent en véritables acteurs d'un développement endogène et en interlocuteurs valables pour la mairie. Cela passe avant tout par le renforcement des capacités : la sensibilisation, la formation, l'organisation mais également par l'équipement et le financement de microprojets gérés par les structures de quartier ;

Poursuivre l'amélioration de la situation de l'assainissement est un objectif central à Kayes compte tenu de la situation sanitaire de la ville. Le renforcement communal s'applique, entre autres, au secteur de l'assainissement, thème transversal aux divers axes, qui fonctionne un peu comme un secteur test de la dynamique des quartiers ;

⁵ Il a même été question, semble-t-il, de l'échanger contre un effacement des factures d'électricité dues par la mairie depuis 2 ans à Electricité du Mali

Renforcer de manière significative les actions économiques portées par les associations locales, dans une optique de développement local durable, en particulier lorsqu'il s'agit des associations de femmes, alors que l'implication d'Evry est restée très marginale sur ce thème et celle de la mairie de Kayes inexistante ;

Axe 4 Développer la coopération de territoire à territoire

Poursuivre et diversifier les échanges et les appuyer sur de nouveaux acteurs régionaux, en particulier sur les structures socio-éducatives de l'Agglomération ;

Mobiliser davantage la jeunesse de l'Agglomération en particulier les étudiants universitaires ;

Ouvrir davantage encore, la Commune de Kayes à l'international. Renforcer la coopération franco-française, la coopération régionale au niveau de la région de Kayes sur des thèmes porteurs d'avenir comme l'intercommunalité, mais aussi au niveau de la sous région Afrique de l'ouest sur des thèmes clés comme l'assainissement.

Axe 5 Améliorer la visibilité et la connaissance de la coopération

Reprendre au niveau de l'Agglomération, les actions d'éducation au développement, ce qui implique de disposer d'un minimum de moyens humains (chargé de mission) pour mener à bien cette tâche d'animation et de concertation. Maintenir le rythme de production des outils actuels d'information et de communication ;

A Kayes, arrimer clairement la réflexion sur l'avenir de la Maison du Jumelage au projet d'Alliance franco-malienne, afin de faire encore davantage de la Maison un outil au service de la population de Kayes ;

Renforcer l'implication naissante de l'Agglomération dans les instances de réflexion sur la coopération décentralisée au niveau national ;

Contribuer au développer l'enseignement du français correspond à un vrai besoin compte tenu de la dégradation constante du niveau des enfants en français. Cela permettrait de mieux préparer la création de l'Alliance franco-malienne de Kayes.



Axe 1 - Améliorer le dispositif de coopération

1 Actions à maintenir

- Maintenir, pour 3 ans encore, à Kayes, l'équipe locale de l'Agglomération. Elle devrait, cependant, sortir progressivement de l'exécution directe et de la prise de décision pour se consacrer davantage au suivi-accompagnement ;
- Maintenir *un volontaire du progrès*, de formation ingénieur BTP ou similaire, auprès des services techniques de la Mairie. Lui confier, de manière officielle, le suivi de certaines des actions d'appui aux associations locales ;
- Poursuivre *la démarche de programmation suivi évaluation* (dispositif PSE) permettant un meilleur contrôle et un meilleur suivi de l'ensemble des actions ainsi qu'une meilleure communication entre l'Agglomération et Kayes. Maintenir *une programmation pluriannuelle par objectifs*, mais faire en sorte qu'elle se concrétise réellement. Cela exige un suivi plus précis de la part de l'équipe locale de l'Agglomération ;
- Maintenir *le dispositif de virements des crédits* de l'Agglomération sur le compte annexe de la Mairie auprès du Trésor à Kayes qui donne satisfaction à l'ensemble des parties. Améliorer simplement l'information de l'Agglomération vers les services du Trésor au moment des virements de crédit. Veiller à ce que les écritures apparaissent bien dans le bud-

get communal (primitif ou additionnel) et dans les comptes administratifs de gestion du maire ;

2 Améliorations possibles

- Améliorer *le niveau de participation* et *la communication interne* au sein de l'équipe locale de l'Agglomération à Kayes, afin de permettre à chacun de s'exprimer et de mieux valoriser les potentialités existantes. Améliorer, également, *la circulation de l'information* entre l'Agglomération et le conseil municipal qui doit être maintenu informé en permanence des actions de la coopération. Le maire pourrait confier à l'un de ses adjoints une délégation aux relations internationales et à la coopération décentralisée. De même, améliorer *l'information* entre la Mairie et la population. Cela peut se faire par une utilisation plus systématique des médias locaux : radios, bulletin local à distribuer aux CDQ etc. ;
- Envisager, si les moyens le permettent, *le recrutement d'un volontaire supplémentaire* avec une formation en sciences sociales, qui pourrait être affecté à la Mairie, rattaché par exemple au secrétaire général, pour suivre la dynamique des quartiers et faire en sorte que la démarche soit davantage internalisée par la Mairie. Le Volontaire pourrait également être chargé de la capitalisation de la démarche et de la préparation du séminaire international sur « Participation et assainissement ». Il pourrait également être chargé par l'Agglomération du suivi de certaines associations locales sur les questions du renforcement des capacités. Si un choix devait être réalisé, pour des raisons budgétaires, entre les deux volontaires, l'Agglomération pourrait envisager de recruter le volontaire Service social au moment du départ de la volontaire actuellement en poste auprès des Services techniques municipaux. Cela aurait aussi le mérite de donner une échéance pour le transfert complet à la Mairie des fonctions assurées par la volontaire, en particulier la gestion de la base de données ;
- Envisager *le remplacement de la chargée de mission éducation au développement* de l'Agglomération, basée à Evry, compte tenu du vide créé par le départ de la précédente chargée de mission et de la nécessité de ne pas perdre les acquis des années antérieures. Des solutions peu coûteuses pourraient être envisagées : emploi jeune, personne à temps partiel, voire bénévole.

Axe 2 - Poursuivre le renforcement institutionnel de la Commune

Renforcer les services communaux

1 Actions à maintenir

- Poursuivre et, si possible, amplifier le processus actuel *de renforcement des services* : 2) transformation du bureau du recensement en un véritable service, 3) poursuite des formations, particulièrement sur les thèmes du management et du suivi évaluation des projets, poursuite des visites d'échanges ciblées pour les services techniques, les services financiers et le futur service du recensement ;
- Poursuivre, voire amplifier la sensibilisation-formation des élus afin d'améliorer leur approche de la gestion du cycle des projets, des méthodes de développement local, de la participation, de l'animation du bureau communal et des commissions.
- Outre les sessions de formation qui pourraient être organisées à Kayes, il conviendrait de maintenir *le rythme des échanges entre collectivités* initiés ces dernières années avec d'autres collectivités territoriales au Mali, comme Mopti ou Bamako, ou dans les pays voisins comme St Louis du Sénégal.

2 Améliorations possibles

- Avant toute chose, en amont de l'action de coopération proprement dite, la municipalité doit mettre en place *une stratégie de mobilisation de ressources financières propres*. Il est essentiel que la Commune dispose de ressources pour assurer les services publics. Cela impliquerait : 1) la connaissance de la matière imposable, 2) une base de données per-

formante et régulièrement mise à jour sur les contribuables et 3) une dynamique de concertation entre acteurs clés : services du Trésor, services des impôts, associations de contribuables (chambres consulaires, commissions de marché etc.), voire les CDQ ;

- Renforcer le Service financier, en appui au Directeur récemment recruté et cofinancé par l'Agglomération. Ce renforcement pourrait passer, entre autres, par *la formation du personnel* (une quinzaine de personnes, dont 10 collecteurs) et *la mise en place d'outils* spécifiques. Le renforcement impliquerait également l'informatisation des services financiers ;
- Un *appui spécifique de l'Agglomération* dans ce domaine pourrait être mis en place (mission d'expertise). Il pourrait être intéressant d'y associer les services de la DNCT à Bamako. Une *action innovante* impliquant les commerçants du marché, pourrait utilement être reprise. Il s'agirait essentiellement de responsabiliser les organisations de commerçants dans la collecte des redevances locales dans le cadre d'un accord avec la Mairie ;
- Mettre en place *un système participatif de capitalisation des savoir faire*. Cela pourrait prendre la forme 1) d'un manuel des procédures administratives et financières de la Commune de Kayes adapté à partir du manuel élaboré par la DNCT, et 2) d'un guide de programmation suivi évaluation et de gestion stratégique. Ce travail pourrait être confié sur appel d'offre à un bureau spécialisé.
- Mettre en place *un système automatisé d'archivage documentation* permettant à la Mairie de gagner du temps et d'accroître son efficacité dans la gestion des dossiers. Envisager le recrutement par la Mairie d'une personne en charge de cette fonction, paraît essentiel ;
- L'Agglomération et la Commune pourraient envisager de *recruter un 2° VP* pour l'affecter à la Mairie, avec P. Camara, en appui à la dynamique des quartiers. De formation en sciences sociales, il pourrait également être chargé de l'appui aux associations de la société civile, de la capitalisation de la démarche de mobilisation des quartiers et de la préparation des séminaires ateliers proposés (séminaire Intercommunalité et séminaire Assainissement) ;
- Dans l'immédiat, et en attendant l'arrivée d'un 2° VP, il conviendrait d'ouvrir davantage le poste du Volontaire actuel en direction de la société civile, à commencer par les CDS et les CDQ. Lui demander de collecter les informations de terrain pour la mise à jour constante de la base de données, mais faire en sorte que cela se fasse avec les structures de concertation, afin de contribuer à améliorer leur niveau d'information et de formation ;
- Si un seul poste de VP était maintenu, il conviendrait de remplacer la VP actuelle, à son départ, par le VP en sciences sociales afin de permettre aux Services techniques Municipaux d'assumer seuls leurs fonctions.

Poursuivre et amplifier les actions sur l'assainissement

1 Actions à maintenir

- Poursuivre, comme cela a été fait ces derniers temps, *un accroissement significatif des moyens d'intervention* par la mobilisation de nouveaux financements issus de l'Agglomération (amendement Oudin), de l'Agence de bassin Seine Normandie, de la Coopération (FSD) et envisager, à moyen terme, sur un thème assez porteur actuellement, une mobilisation public/privé. Compléter par la recherche d'une *synergie entre les divers acteurs français de la coopération décentralisée* présents à Kayes, à savoir l'Agglomération, la Région Nord Pas de Calais et la Région Ile de France. Cela pourrait se traduire par des actions conjointes par exemple la formation des élus et des dirigeants concernés par les questions d'assainissement. Cette démarche de concertation et de mutualisation des moyens est essentielle ;
- Poursuivre le renforcement de *la dotation en équipements* pour la commune (fourniture d'un 3° tracteur prévu pour 2007). Poursuivre la dotation des CDQ et des GIE en moyens matériels supplémentaires (outillage manuel). Envisager de le faire par le biais du Fonds de développement, si cela correspond à une demande des CDQ ;

2 Améliorations possibles

- Assurer une meilleure gestion du personnel du Service Technique Municipal. Faire en sorte, avant toutes choses, que *la commune mobilise de manière efficace le personnel communal* dont elle dispose et qui semble largement sous-utilisé. Il serait peut-être souhaitable de conditionner la poursuite de l'aide de l'Agglomération dans le domaine de l'assainissement, à *l'obtention de résultats concrets et quantifiés* dans ce domaine précis, qui dépend des élus communaux de Kayes ;
- Proposer au Maire de désigner un *maire-adjoint* plus particulièrement en charge des problèmes d'assainissement et qui pourrait être l'interlocuteur direct à la fois du Service technique en charge de ces problèmes et des structures de concertation qui se plaignent d'être trop souvent ignorées ;
- Préparer et réaliser *une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation de la population*, fédérant les apports des acteurs clés : comités de quartier, organisations de femmes, enseignants, médecins, radios, artistes etc. Cela pourrait se réaliser chaque année pendant une période déterminée du type Quinzaine de l'assainissement, période pendant laquelle toute une série de manifestations seraient prévues.
- Développer *l'information et la formation des CDQ* sur les aspects techniques de l'assainissement et les modalités d'entretien/protection des ouvrages réalisés, notamment les puisards et les mini-égouts, afin qu'ils puissent être des relais d'animation et de formation auprès des populations et constituer de meilleurs interlocuteurs pour la mairie ;
- Améliorer *les fonctions de la base de données*, en développant davantage la fonction système d'information géographique (SIG) intégrant données statistiques sur l'assainissement et données de base sur les contribuables et les recouvrements. Effectuer *un bilan des choix techniques et des modes d'organisation opérés* (puisards, tracteurs, GIE) et réaliser de manière systématique des études d'impact environnemental avant de passer à de nouvelles tranches de réalisations.
- Travailler à *l'amélioration des dossiers d'appel d'offre (DAO)*, des règles de dépouillements des dossiers de soumission et veiller à une plus grande implication des CDQ dans le suivi des chantiers d'assainissement ;
- Mettre en place *un dispositif de concertation de type Comité Communal d'Assainissement* associant la commune (élus en charge et cadres techniques), les directions régionales concernées (DRACPN et DRHE), les structures de participation (CDQ, CDS), les associations, les représentants des coopérations décentralisées ainsi que le SCAC Kayes et l'Agglomération. Ce comité aurait pour rôle principal l'échange d'information, la mobilisation, l'élaboration des stratégies d'action et la coordination des actions ;
- Réaliser, en partenariat avec la coopération Ile de France et la coopération Nord pas de Calais, *une étude sur les connexions entre l'assainissement et l'économie locale* (valorisation des déchets, santé etc.). Reprendre pour les actualiser un certain nombre de données déjà collectées sur un sujet sur lequel l'Agglomération s'est déjà mobilisée par le passé;
- Préparer et organiser, durant la période triennale, *un séminaire atelier international sur l'assainissement* à Kayes. Cet évènement devrait pouvoir drainer des cofinancements de diverses coopérations, dont la coopération française, ainsi que de l'Etat malien. Il permettrait de faire le point sur un sujet important au niveau de la Sous région et de mettre en place des partenariats concrets ;
- Organiser *un Atelier régional d'approfondissement de la réflexion sur l'intercommunalité*, pour voir, entre autres choses, dans quelle mesure elle pourrait être une réponse idoine aux problèmes de l'aire urbaine de Kayes, très à l'étroit sur un territoire réduit mais qui pourrait faire profiter la zone de son dynamisme économique. Les autres coopérations Ile de France et Nord Pas de Calais devraient impérativement y être associées. Pour la

Commune de Kayes, l'ouverture d'un chantier sur l'intercommunalité, entre Kayes et les communes limitrophes, est essentiel pour résoudre le problème de la décharge finale et la construction d'une gare routière.

Axe 3 – Renforcer les capacités de la société civile

Renforcer les structures de quartiers

1 Actions à maintenir

- Poursuivre l'action d'*animation permanente* des structures de concertation paraît essentiel, mais la question qui se pose est celle de savoir si cela incombe à la Mairie en direct ou si cette action doit continuer, pendant un certain temps, à être du ressort de l'équipe locale de l'Agglomération. Dans le premier cas, qui aurait la faveur de l'équipe d'évaluation, le chargé de mission⁶ actuel de l'équipe locale de l'Agglomération, en charge de la dynamique des quartiers, pourrait être rattaché directement à la Mairie, par exemple au Secrétariat Général. Il possède la bonne volonté, le dynamisme et il connaît les méthodes. Il faudrait qu'il puisse bénéficier d'une formation complémentaire et d'un suivi accompagnement ;

2 Améliorations possibles

- Chercher à renforcer les structures de concertation par un processus de *formation permanente* de ses dirigeants. Associer à ces formations les responsables des autres associations qui interviennent dans les quartiers afin de parvenir à un nombre critique de personnes bien formées, susceptibles de constituer une force de proposition et d'action pour inciter la commune et l'Etat à agir de manière plus efficace. Mais ces structures doivent également être suivies de près et accompagnées dans leur développement. L'action pourrait être renforcée par l'implication de structures extérieures, de type CIDS ;
- Envisager une *révision des statuts et des règlements* qui s'appliquent aux cadres de concertation, en analysant les dysfonctionnements de ces dernières années. Revoir le rôle et le fonctionnement du Conseil de Suivi Communal. Faire en sorte qu'il soit opérationnel ;

Renforcer les associations locales à vocation économique

1 Actions à maintenir

- Poursuivre l'appui de l'Agglomération aux associations locales de Kayes par le biais d'une subvention aux Amis de Kayes, en particulier autour du thème de la création d'emplois et de revenus ;

2 Améliorations possibles

- Inciter la Mairie à s'intéresser davantage aux associations locales, surtout celles qui mettent en œuvre des actions de développement économique. Améliorer *le suivi technique et gestionnaire des associations locales bénéficiaires*, à Kayes. Confier, de manière plus claire, ce suivi à la Volontaire du progrès actuellement en poste auprès des services municipaux et qui a une formation d'ingénieur et/ou au nouveau Volontaire qui pourrait être recruté pour venir en appui à la Mairie ;
- Renforcer *les capacités des associations* en leur permettant de suivre un programme de formation au cycle des projets. Ce programme, pour des raisons d'économie d'échelle, pourrait également concerner des élus et des fonctionnaires communaux et être mis en place avec les coopérations Ile de France et Nord Pas de Calais, ce qui contribuerait à resserrer les liens entre l'Agglomération et ces coopérations ;

⁶ Prosper Camara

- Chercher à renforcer *le partenariat technique* avec des acteurs locaux de l'Agglomération Evry Centre Essonne. Donner une importance spécifique aux partenariats qui pourraient être mis en place dans le domaine du codéveloppement. Impliquer encore davantage, dans le dispositif, des partenaires comme l'entreprise Atomes, porteuses de dynamiques originales, entre la France et le Mali ;
- Renforcer *les moyens financiers* affectés aux associations locales par l'implication d'autres partenaires. A ce titre, l'implication de la Mutualité de l'Essonne est exemplaire. L'Agglomération pourrait appuyer cette dynamique à l'occasion d'une *campagne spécifique ciblant les acteurs économiques* présents sur l'Agglomération (banques, assurances, grande distribution etc.). Un appui technique de la Fondation de France ou d'une autre Fondation basée à Paris, pourrait être sollicité.

Axe 4 – Développer la coopération de territoire à territoire

Développer les échanges tous azimuts

1 Actions à maintenir

- Poursuivre la mobilisation de la jeunesse, telle qu'envisagé par l'Agglomération (mobilisation de l'Université, chantiers de jeunes). Il conviendrait, cependant, de revoir le dossier des chantiers de jeunes, action intéressante, mais qui pourrait être améliorée, en liaison avec les structures concernées, afin de mieux cibler les participants et d'assurer un meilleur rapport coûts/avantages ;

2 Améliorations possibles

- Impliquer beaucoup plus largement qu'elles ne le sont actuellement *les structures socio-éducatives* de l'Agglomération : Ecole Nationale de Musique et de danse, Centre Robert Desnos, Ateliers d'Arts Plastiques, Réseau des bibliothèques. Les associer à des actions concrètes, même ponctuelles, à leur initiative ou à la demande de l'Agglomération ou des partenaires maliens.
- Accroître *les mises en relation*, actuellement trop peu nombreuses, entre partenaires potentiels de l'Agglomération et de Kayes (écoles, centres de santé, associations, groupes de jeunes, musiciens, entreprises etc.). Cela ne pourra se faire que si un chargé de mission peut consacrer du temps et si les échanges s'appuient sur des actions concrètes. Parmi ces partenaires, une attention particulière pourrait être apportée à l'Université d'Evry qui pourrait impliquer certains de ses enseignants et étudiants (stages) ;
- Afin de faciliter la concertation et l'échange au niveau de l'Agglomération, il pourrait être envisagé la mise en place d'un «*Espace d'échanges et de concertation sur le développement et la coopération* ». Cet espace informel pourrait associer des représentants des partenaires potentiels des actions de coopération : 1) les structures déjà impliquées, telles que la Mutualité de l'Essonne, Aquassistance, Les Amis de Kayes, l'entreprise Atomes, l'association des maliens de l'Essonne, OSER, la Mission Locale, l'Université d'Evry etc. et 2) les structures socio-éducatives de l'Agglomération : l'Ecole Nationale de Musique, le Centre Robert Desnos, les Ateliers d'Arts Plastiques, le Réseau des bibliothèques de l'Essonne. Au moins une rencontre annuelle pourrait être prévue par exemple durant la Semaine de la solidarité ;
- Ré-équilibrer la relation en augmentant le nombre de visites en France de personnes en provenance de Kayes (actuellement 4 à 5 tous les 2 ans). Cela pourrait contribuer efficacement à faciliter les mises en relation pouvant déboucher sur de vrais partenariats.

Développer la concertation entre coopérations décentralisées

1 Améliorations possibles

- Mettre en œuvre, conformément aux orientations de la politique française de coopération décentralisée, un nouveau rapprochement⁷, au niveau des exécutifs, entre l'Agglomération Evry Centre Essonne et les deux Régions françaises qui développent des actions de coopération décentralisée avec la Région de Kayes : la Région Ile de France et la Région Nord Pas de Calais. Associer le SCAC Kayes à cette démarche. Faire en sorte qu'un *Programme Concerté pour le Développement durable de Kayes* – soit mis en place de manière très pragmatique sur des thèmes d'intérêt commun, tels que la formation des élus, le développement économique local, la promotion de l'intercommunalité ou la réalisation des campagnes de promotion de l'assainissement. La DAECL – Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Locales (MAE) devrait être très sensible à un effort de concertation, de coordination et de mutualisation, au moins partielle, des moyens et d'économie de ressources ;
- Replacer dans ce cadre, le projet de *Séminaire international sur le thème « Dynamiques participatives et assainissement »* à réaliser au niveau de la sous-région et qui pourrait avoir lieu à Kayes avec l'implication financière de diverses coopérations bilatérales et multilatérales. Replacer également dans ce cadre le projet d'*Atelier régional sur le thème du « Développement régional et intercommunalité »*. Pour ce deuxième projet, mobiliser, avec l'appui de l'ambassade, de Cités Unies France et de l'Association Malienne des Maires, la trentaine de collectivités territoriales françaises et des collectivités maliennes, qui ont des accords de coopération décentralisée dans la région de Kayes.

Axe 5 – Accroître la visibilité et la connaissance de la coopération

Maintenir les actions d'éducation au développement

1 Actions à maintenir

- Maintenir les actions qui remplissent tout à fait leur rôle, telle que la publication Agglo Coopération ou l'implication du conteur Sissoko et de l'association OSER dans des actions sur le conte avec les enfants de l'Agglomération et de Kayes. Mais l'implication des structures socio-éducatives de l'Agglomération devrait se traduire par de nouvelles actions⁸ telles que : 1) l'accueil d'artistes de Kayes dans les Ateliers d'Arts Plastiques pour y réaliser un projet avec des élèves de l'Agglomération, sur financement du Département de l'Essonne , 2) la mise en place d'une action de formation d'animateurs de cinéma à Kayes, par le centre Robert Desnos, éventuellement dans le cadre de la future Alliance franco-malienne, 3) la mise en place d'une action sur les percussions avec l'Ecole Nationale de Musique, 4) l'appui du Réseau des bibliothèques aux bibliothèques de Kayes (OLP et/ou Autre Monde).
- Poursuivre l'implication de l'Agglomération dans les instances de réflexion et de concertation qui se mettent en place au niveau national entre les collectivités territoriales.

2 Améliorations possibles

- Rétablir *un poste de chargé de mission échanges et éducation au développement* au sein de l'Agglomération reste une priorité. Si l'Agglomération ne le peut pas, pour le moment, pour raisons budgétaires, chercher dans tous les cas à renforcer les ressources humaines pour assurer ces fonctions (sous-traitance partielle à une autre structure, emploi aidé, emploi à temps partiel, voire bénévolat). Ce chargé de mission aurait à : 1) réaliser des actions d'éducation au développement (écoles, entreprises), 2) développer des partenariats locaux, soutenir des initiatives (chantiers écoles, projets d'échanges etc.), 3) réaliser

⁷ Apparemment, des tentatives ont déjà eu lieu, sans grand succès

⁸ Proposées par les structures elles-mêmes lors de la réunion thématique du 6 mars à Evry

les outils de communication (publication, lettre de liaison, site Internet etc.), et 4) animer la Plateforme coopération et développement réunissant les acteurs locaux (société civile et structures socio-éducatives de l'Agglomération).

Passer de la Maison du Jumelage à l'Alliance franco-malienne de Kayes

1 Améliorations possibles

- Appuyer très fermement la création de l'Alliance franco-malienne actuellement en gestation pour Kayes. Cette Alliance aurait toute légitimité à s'installer dans les locaux de la Maison du Jumelage. Veiller à établir *une convention de partenariat* entre la Commune, l'Agglomération et l'Alliance, afin de bien préciser les droits et les devoirs de chacune des parties. L'Agglomération devra veiller, vis-à-vis de la Commune de Kayes, à bien garantir, sur le long terme, le maintien de la Maison/Alliance dans le patrimoine communal ;
 - L'ADF, la nouvelle Association pour le Développement du Français, qui semble particulièrement dynamique, pourrait vraisemblablement constituer le noyau dur de cette future Alliance. Dans l'immédiat, l'ADF aurait besoin qu'on lui fournisse du *meublé et du matériel pédagogique* pour équiper au moins une classe de 100 enfants. Mobiliser pour cela le SCAC et les autres coopérations décentralisées (Nord pas de Calais et Ile de France).
 - Envisager d'*ouvrir progressivement les cours vers d'autres publics* (élèves plus âgés, personnel des associations locales), éventuellement ouvrir des cours payants, par exemple à destination des commerçants locaux puisqu'une demande semble exister à ce niveau ;
 - Afin de faciliter la mise sur orbite du processus, *un Groupe de travail* piloté par le SCAC et associant la Commune, l'Agglomération, les autres coopérations décentralisées présentes à Kayes et certaines associations comme ADF et Autre Monde, pourrait être mis en place assez rapidement. Le 2^o volontaire, s'il est recruté, pourrait avoir l'animation de ce groupe de travail comme une de ses fonctions ;
 - Mettre à profit le transfert de la Maison du Jumelage à une entité malienne pour reprendre le nom de « *Amicale* », qui est le nom sous lequel la structure est connue partout à Kayes, et qui a une bien plus forte charge symbolique. Rien n'empêcherait de garder « Maison du Jumelage » en sous-titre. Si une Alliance franco-malienne s'y installe, ce nom pourrait être conservé.
-